

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 14 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Ste Céronne-lès-Mortagne s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Mme Dominique RAGOT, Maire.

Membres présents : Mmes Dominique RAGOT, Elisabeth DEZECACHE, Brigitte de LABARRE, Mrs Marc SIMOEN, Alain GAMBER, Thomas BOURY, David MAGNIERI,

Membres absents : Elodie LEPOIVRE, Samuel LEGENDRE

Philippe GIROUX a donné procuration à Dominique RAGOT
Martine LEROY a donné procuration à Brigitte de LABARRE

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07 avril 2025

Brigitte de LABARRE a été nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du Procès-Verbal du 17 mars 2025
- Les provisions budgétaires
- Choix de la table de ping-pong
- Choix du banc
- Poubelles tri-sélectifs sur parking
- Poteaux incendie
- Plaque du trottoir à côté WC
- Peinture porte du garage
- Chemin St Marcel
- Chemin Carrière
- Contrat Effiter
- Subventions associations
- Dossier Nathalie MORIN

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le procès-verbal du lundi 17 mars 2025

2025-avril-01

Les provisions budgétaires

Dans la nomenclature M57, il existe trois types de provisions : la provision pour litiges, la provision pour dépréciation et la provision pour dépréciation des restes à recouvrer. Il existe deux régimes de provision. Le régime semi-budgétaire de droit commune et le régime budgétaire optionnel.

Madame le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur le choix du régime des provisions pour la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal choisit le régime semi-budgétaire.

2025-avril-02

Choix de la table de ping-pong

Madame le Maire présente au conseil municipal 2 types de table de ping-pong une en béton qui est garantie 5 ans et une en résine qui est garantie 10 ans. Madame le Maire fait passer les prospectus des différents prestataires.

A la fin du conseil, les conseillers se sont rendus au niveau du terrain de pétanque afin de voir où la table serait.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient la table en béton du fait qu'elle pèse 900kg donc plus stable, et le prestataire choisit est Discount collectivités selon le coût du transport. Le montant de la table est de 1917€ HT.

2025-avril-03

Choix du banc

Madame le Maire présente un modèle de banc similaire à ceux qui sont déjà présent au niveau du terrain de pétanque.

Après avoir choisi la place de la table de ping-pong qui se trouvera devant un banc déjà sur le terrain, l'achat du banc a été abandonné.

2025-avril -04

Poubelles tri-sélectifs sur parking

Avec la mise en place des poubelles de tri-sélectif, il faut mettre des poubelles qui permettent aux personnes de pouvoir faire le tri au niveau du terrain de pétanque et de la fontaine de l'Orion. Madame le Maire montre plusieurs modèles.

Après en avoir délibéré le conseil municipal donne l'autorisation à Mme le Maire d'acheter 2 poubelles avec 2 compartiments.

2025-avril -05

Poteaux incendie

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal qu'en 2025, il faudra faire une vérification des poteaux incendie de la commune. Auparavant, le SDIS s'occupait de ces contrôles. Aujourd'hui, c'est Eaux de Normandie qui les réalise. Un devis a été demandé à Eaux de Normandie. Le tarif est de 98€ HT par hydrant. Et compris dans le prix le maintien en condition opérationnelle et la maintenance préventive et corrective, des contrôles techniques périodiques et une étude technique chiffrée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis d'Eaux de Normandie.

2025-avril -06

Plaque du trottoir à côté WC

Notre adjoint technique a réalisé à plusieurs reprises des travaux au niveau de la plaque du trottoir à côté des WC. Cette dernière a encore bougé. Valentin propose de retirer la plaque et de la remplacer par un béton désactivé pour régler le problème.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette solution.

Information

Peinture porte du garage

Madame le Maire fait remarquer aux membres du conseil municipal que la porte du garage de la mairie a besoin d'être repeinte.

Le conseil municipal demande à Mme le Maire de demander des devis.

Information

Chemin St Marcel

Valentin Elagage a raclé le chemin de St Marcel afin d'enlever les alluvions qui s'y étaient déposées. L'entreprise a curé le fossé présent le long du chemin qui permet l'évacuation de l'eau.

M DEZECACHE a profité de la présence de la pelleteuse pour faire arracher la clôture qui était recouverte de ronces. Les arbres morts ont été évacués et l'arbre au pied du poteau électrique coupé.

Mme le Maire informe également le conseil municipal qu'une souche a glissé le long du talus. Une demande a été faite à M BRUNNER pour qu'elle soit retirée.

Information

Chemin Carrière

Le chemin menant à la carrière est devenu difficilement praticable. Il a été fortement dégradé cet hiver par le passage des tracteurs.

Le conseil propose que la commission travaux se réunisse pour aller voir le chemin de la carrière et celui de St Marcel afin de voir ce qui pourrait être fait pour les remettre en état.

2025-avril -07

contrat Effiter

Avec l'installation des poubelles semi-enterrées, nous n'avons plus besoin de piéger les rats. Les boîtes qui contiennent le produit seraient aussi en vue et pourraient présenter des dangers. Nous avons fait une demande auprès d'Effiter pour connaître les conditions d'une rupture de contrat. La prestation est de 4 passages par an. Deux ont été effectués. Nous serons remboursés des deux derniers.

Le Conseil valide à l'unanimité la proposition d'EFFITER.

2025-avril -08

Subvention associations

L'association Sport Loisirs Culture de Moulins la Marche a fait une demande de subvention auprès de la commune, 3 habitants de la commune sont adhérents.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accorde une subvention de 50€ à l'association Sport Loisirs Culture de Moulins la Marche.

L'ensemble scolaire BIGNON demande une subvention pour 3 enfants de la commune qui partent en séjours pédagogiques.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accorde une subvention de 35€ par enfant. La subvention sera versée directement aux familles.

L'association Cyclos randonneurs du Perche demande une subvention pour deux habitants de la commune, membres de l'association.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accorde une subvention 35€.

Les associations pour le don du sang bénévole et les pompiers humanitaires ont également fait une demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal n'accorde pas de subventions.

Information

Dossier Nathalie MORIN

Madame le Maire informe le conseil municipal que notre agent Nathalie MORIN est passée devant le Conseil Médical en mars 2024. Elle a été placée en grave maladie jusqu'en juillet 2024. Elle est passée à nouveau devant le conseil médical début avril 2025 qui a refusé son congé grave maladie et demande à ce qu'elle soit mise en mi-temps thérapeutique. Elle est actuellement en arrêt jusqu'au 31 mai 2025. Elle effectue seulement 2h de travail par semaine. Cela n'a pas de sens.

Il existe une autre procédure qui est le licenciement pour inaptitude. Pour cela seul un médecin agréé peut déclarer Nathalie MORIN inapte. Dans l'Orne, il y a que 2 médecins agréés et les délais sont importants.

Pour information également à partir du 1^{er} septembre, il faudra recruter un nouvel agent remplaçant si Mme MORIN n'a pas repris le travail.

Questions diverses

- Le repas des anciens se déroulera le dimanche 11 mai 2025
- La journée conviviale se tiendra le 18 mai, cette année à St Hilaire
- Le Concert des « Chantres de la Sainte-Chapelle » aura lieu le samedi 24 mai à 20h à l'église.
- Le chauffeur du camion poubelle est satisfait. Il y a maintenant de l'espace pour se garer sans gêner la circulation. Il demande si cela est possible de marquer au sol les coins des conteneurs.

- Afin de finir définitivement l'espace tri, un enduit sera fait sur le muret qui entoure les poubelles. A l'automne une haie sera plantée.
- Pour le dossier de la vente d'une partie de la parcelle du tennis. Une demande de contre-proposition a été demandée aux éventuels acheteurs sur les conseils du notaire.
- Mme le Maire informe les membres du conseil des nouvelles dispositions pour les élections municipales de l'année prochaine. Pour les communes de moins de 1 000 habitants, il ne sera plus possible de rayer des noms, il faudra aussi que les listes soient paritaires. Dans le cas de Ste Céronne la liste sera minimum de 9 noms et maximum de 13.

Fin de conseil : 20h15

Dominique RAGOT, Maire		Brigitte de LABARRE, secrétaire de séance	
---------------------------	--	--	--

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2025

Liste des délibérations

<u>N° Délibération</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Etat</u>
2025-avril-01	Les provisions budgétaires	ACCEPTE
2025-avril-02	Choix de la table de ping-pong	ACCEPTE
2025-avril-03	Choix du banc	REFUSE
2025-avril-04	Poubelles tri-sélectifs sur parking	ACCEPTE
2025-avril-05	Poteaux incendie	ACCEPTE
2025-avril-06	Plaque du trottoir à côté WC	ACCEPTE
2025-avril-07	Contrat Effiterr	ACCEPTE
2025-avril-08	Subvention associations	ACCEPTE